

étape 1



JE REPÈRE MES SYMPTOMES

Je peux m'auto-évaluer ou en parler à un professionnel de santé. Des ressources sont disponibles sur le site de la CPTS Nord Est 78 :



étape 2



JE CONSULTE UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

- Médecin généraliste,
- sage-femme,
- gynécologue, etc.

étape 3

JE COMMENCE UN TRAITEMENT

- Le médecin me prescrit généralement un traitement médicamenteux
- Si au bout de 3 à 6 mois il n'est pas efficace, on passe à l'étape suivante

étape 4

J'ADAPTE MON TRAITEMENT SI NÉCESSAIRE

Le médecin peut réévaluer la situation ou demander des examens complémentaires

- Si l'endométriose n'est pas confirmée : prise en charge de la douleur
- Si l'endométriose est confirmée : suivi adapté près de chez moi.

étape 5

JE BÉNÉFICIE D'UNE PRISE EN CHARGE SPECIALISEE SI BESOIN

En cas d'endométriose complexe ou sévère, je suis orientée vers une équipe pluridisciplinaire spécialisée

